



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E164514

VALABLE JUSQU'AU 05/12/2024

ÉDITÉ LE 25/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/05/2015

Forme juridique : SAS

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROMANS SUR ISERE 2015B00183

Siret : 809 514 128 00028

Code NACE : 4399A

Numéro caisse de congés payés : 8017076

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 10120440404

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 10120440404

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : ISOKA ENVIRONNEMENT

22 AVENUE DE LA FEUILLADE
26200 MONTELIMAR

Téléphone : 04 75 54 67 17

Portable :

Site Internet :

E-mail : karsandi.e@isoka-environnement.fr

Responsabilité légale :

GROUPE KARSANDI (849 996 061) / KARSANDI EFEKAN RESPONSABLE
TECHNIQUE

Fax :

Effectif moyen : 42

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	06/12/2021
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	04/02/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	04/02/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.